

Les permanences impôts de l'AVIVO 2017

Nous publions ci-après la liste des lieux et dates où nos équipes seront présentes pour aider les contribuables, tous âges confondus, à remplir les déclarations d'impôts.

*C'est la période
des impôts*



AVIVO Vaud

www.avivo-vaud.ch/

Tél. 021 320 53 93

Fax 021 320 53 91

Adresse électronique :

avivo.vaud@gmail.com

AVIVO Lausanne

Tél. 021 312 04 52

Fax 021 312 04 59

Adresse électronique :

social@avivolausanne.ch

Lieux	Dates 2017	Organisation
Aigle	Lundi 13 février Lundi 24 avril Lundi 8 mai	Hôtel de Ville, salle F. Rouge 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 024 463 29 04 (tél. le matin; Mme Ogi)
Avenches	Jeudi 2 mars 9h - 11h30 et 13h30 -16h30 Jeudi 30 mars 14h-16h30	EMS Marc Aurèle (Four à pain)
Bex	Lundi 20 février Lundi 6 et 20 mars	CSR Av. Gare 14 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 024 463 29 04 (tél. le matin ; Mme Ogi)
Chavannes	Lundi 13, 20 et 27 février Lundi 6, 13 et 20 mars	Club des aînés, Av. Gare 32 8h00 – 11h30
Château-d'Oex	Jeudi 16 mars	Salle du Conseil communal, 9h - 11h30 et 13h30 - 16h30
Cossonay	Mercredi 22 février Mercredi 19 avril	CMS, rue des Laurelles 1, 8h - 11h30 et 13h30 -16h30 Sur rendez-vous : CMS 058 450 30 30
Ecublens	Mercredi 15 et 22 février Mercredi 8 et 22 mars Mercredi 26 avril	Foyer socio-culturel – Rte du Bois 27 8h - 11h30 sur rendez-vous : 021 635 55 58 (de 9h à 11h) Mme Cheseaux
Epalinges	Mercredi 22 février Mercredi 22 mars	CMS, Bâtiment Biopôle, rte de la Corniche 1 13h30-16h30 sur rendez-vous : CMS 021 784 84 50
Gland	Mercredi 1 ^{er} mars Mercredi 5 avril	Montoly 3 salle des sociétés n° 2 8h-11h30
Lausanne	du 22 février au 7 avril du 25 avril au 19 mai du 6 juin au 23 juin	AVIVO Lausanne, Place Chauderon 3 (1er sous-sol) 09h00-11h30 - 14h00-16h30 ☎ 021 312 04 52 Tous les jours sauf le mercredi
Le Sentier	Jeudi 16 février Jeudi 9 mars	Rue du Canal 8, 8h30-11h30 et 13h30-16h30 sur rendez-vous : 021 845 66 08 (Mme Widmer) tél. 08h-10h et 18h-20h
Morges	Vendredi 17 et 24 février Vendredi 3, 10, 17 mars Vendredi 7 et 21 avril	Salle du Grenier bernois, pl. Casino 1 (4 ^{ème} étage) 14h - 16h30 21 avril : 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30
Montreux Clarens	Vendredi 3 mars Vendredi 17 mars Vendredi 31 mars	Maison de Quartier–R. de Jaman 8– 1815 Clarens salle n° 34 - 8h -11h30 et 13h30 -16h30 sur rendez-vous au 021 962 78 60 (CSI)
Moudon	Mardi 21 février (après-midi) Mardi 21 mars Mardi 18 avril (matin)	CMS – Mauborget 7 21 mars : 8h00 - 11h30 et 13h30 – 16h30 sur rendez-vous (CMS) 021 905 95 95
Nyon Réservé aux membres AVIVO	Jeudi 23 février Jeudi 9 et 23 mars Jeudi 6 et 20 avril Jeudi 4 et 18 mai Jeudi 1 et 15 juin	Salle de la Bretèche- Pl. du Château 2, 13h30-16h30 - sur rendez-vous Mme Forel 022 361 15 14 (téléphoner le matin)

Lieux	Dates 2017	Organisation
Nyon	Jeudi 23 février Jeudi 9 et 23 mars Jeudi 6 et 20 avril Jeudi 4 et 18 mai Jeudi 1 et 15 juin	Salle de la Bretèche - Pl. du Château 2, 8h00-11h30 sur rendez-vous : CSR 021 338 99 38
Orbe	Jeudi 2 et 16 mars Jeudi 27 avril	Résidence de Thienne – Thienne 14 8h00 - 10h00 : membres AVIVO uniquement 10h00 - 11h30 : sans rendez-vous
Oron	Jeudi 23 mars Jeudi 20 avril Jeudi 4 mai	CMS – Bourg 40 13h30-16h30 sur rendez-vous : 021 907 35 50
Payerne	Mercredi 8 et 22 mars Mercredi 30 mars (matin) Mercredi 19 avril Mercredi 3 mai	CMS – Grand Rue 19 8h30-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous : 026 662 41 41
Pully	Mercredi 15 février Mercredi 15 mars Mercredi 26 avril	Résidence Pré-de-la-Tour, Pl. Neuve 3, Salle Animattique 13h30 - 16h30
Renens	Vendredi 24 février Vendredi 10 et 31 mars Vendredi 28 avril	CSR, av. du 14 Avril 8, 8h00 - 11h30 sur rendez-vous : CSR 021 316 84 00
Renens AVIVO	Mardi 14 et 28 février Mardi 7, 14 et 28 mars, Mardi 4 et 25 avril	AVIVO, Rue Neuve 4bis, 08h00 - 11h30 sur rendez-vous : 021 635 55 58 de 9h à 11h Mme Cheseaux
Rolle	Mercredi 1er mars Mercredi 5 avril	Château, Salle des Chevaliers 14h – 16h30
Ste-Croix	Lundi 27 février Lundi 3 avril	Salle de paroisse catholique - Ch. de Mon-Repos 3 9h - 11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous : 024 454 13 73 (Mme Scaravella)
St-Prex	Vendredi 17 février Vendredi 3 mars Vendredi 24 mars	Salle du Conseil Communal, Ch. Penguey 1A 8h - 11h30 24 mars : 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30
Vallorbe	Jeudi 16 mars Jeudi 27 avril	Rue de l’Ancienne Poste 46 14h-15h membre AVIVO uniquement 15h - 16h30 sans rendez-vous
Val-Paisible	Mercredi 8 mars	Ch. Point-du-Jour 12 à Lausanne 13h30 - 16h30
Vevey - CSI	Vendredi 10 mars Vendredi 7, 21 et 28 avril	CSI, rue du Collège 17 8h – 11h30 et 13h30-16h30 sur rendez-vous : 021 925 53 33
Villeneuve	Lundi 13 et 27 mars Lundi 15 mai	Maison de Paroisse – Grand’Rue 22 8h - 11h30 et 13h30 – 16h30 Sur rendez-vous : 021 967 07 67 (AAS)
Yverdon	Mardi 14, 21 et 28 février Mardi 7, 14 et 21 mars Mardi 4, 18 et 25 avril Mardi 2, 9, 23 et 30 mai Mardi 6 juin	Les Alizés – ruelle Vautier 5 08h00-11h30 et 13h30-16h30 sur rendez-vous : 079 360 77 97 du lundi au vendredi entre 8h et 12h

Documents à apporter :

IMPORTANT :

- les acomptes payés en 2016 et le BVR⁺, les acomptes reçus pour 2017
- la déclaration d'impôt établie en 2016, et la taxation 2015
- la clé USB

Pour tous les contribuables :

- le bail à loyer ou la dernière notification de loyer (loyer sans les charges),
- le relevé des intérêts bancaires ou postaux 2016 ainsi que le solde des comptes au 31 décembre 2016,
- les justificatifs de pension alimentaire reçue ou versée en 2016,
- les cotisations AVS payées en 2016 (pour les rentiers AI, personne sans activité lucrative),
- les factures de participation médicales, dentiste, EMS, etc...et éléments liés à un handicap (allocation d'imptence, appareil auditif),
- les intérêts des dettes 2016 ainsi que le solde au 31 décembre 2016 (y compris cartes crédit, VISA),
- les justificatifs de versements de dons et versements aux partis politiques,
- les justificatifs pour personne à charge.

Pour les rentiers AVS/AI :

- l'attestation d'AVS ou AI 2016 de Madame et/ou de Monsieur,
- l'attestation de rente 2^{ème} pilier pour 2016 de Madame et/ou Monsieur (caisse de retraite), l'attestation de rente d'assurance-accident
- l'attestation de rente 3^{ème} pilier pour 2016 de Madame et/ou Monsieur (assurance-vie)
- la décision d'octroi de rente AI chiffrée, datée de 2016 (pour les nouvelles rentes)
- l'attestation de rente concernant les rentes étrangères (ou le relevé bancaire)

Pour les autres contribuables :

- certificat de salaire et un relevé de salaire mensuel 2016, indemnités de chômage ou perte de gain, allocations familiales 2016,
- attestation du CSR concernant le RI perçu en 2016,
- attestation concernant les PC familles ou la rente-pont perçues en 2016,
- attestation 3^{ème} pilier, assurance vie (cotisations, valeur de rachat),
- les justificatifs des frais de garde d'enfant.

Pour les propriétaires :

la détermination de la valeur locative, les dettes hypothécaires 2016, les frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.), les factures de rénovation, la dernière estimation fiscale des immeubles.

Pour les nouveaux propriétaires :

les documents mentionnés ci-dessus et la surface des pièces habitables (cuisine, salle de bains, W-C, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées).
Année de construction.

Une modique participation financière sera demandée en fonction des revenus.